

L'Université Lumière Lyon 2 lance une cellule anti-discrimination, harcèlement, violences sexuelles et sexistes à destination des étudiant.es

5 mars 2021

Engagée dans la lutte contre toute forme de discrimination, de harcèlement et de violences sexuelles et sexistes, l'Université Lumière Lyon 2 lance une cellule permettant aux étudiant.es de trouver une écoute attentive et une aide dans leurs démarches pour faire cesser toute souffrance dont ils/elles seraient victimes ou témoins.

En 2019, l'Université lançait une cellule d'écoute et d'accompagnement pour les personnels confrontés à une situation de souffrance au travail, de harcèlement ou de discrimination. En janvier 2020, une journée sur les violences sexistes et sexuelles a été organisée pour sensibiliser les personnels à ces questions. Dans la continuité de ce travail auprès des personnels, l'Université Lumière Lyon 2 s'attache à développer les initiatives auprès des étudiant.es par différentes formes de sensibilisation (conférence à destination des étudiant.es partant en stage sur les situations de sexisme au travail, mise en place du plan d'action et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, conciliation des temps de vie). La cellule inaugurée cette semaine représente une étape importante de cette démarche, en élargissant le dispositif mis en place pour les personnels à l'ensemble des étudiant.es de l'Université, en complément du travail du Service de Santé Universitaire (SSU) déjà réalisé au quotidien auprès des étudiant.es.

Pour être **accessible à tou.tes** et garantir la **confidentialité**, la première étape de saisie de la cellule sera dématérialisée et accessible via l'intranet étudiant ou en direct auprès du SSU. Un rendez-vous sera proposé sous 15 jours ouvrables, pour un entretien confidentiel, mené par un.e professionnel.le de santé SSU ou une assistante sociale de la Vie étudiante. Selon la situation, **une offre d'accompagnement adaptée sera proposée et des démarches spécifiques** seront mises en place (procédure judiciaire et/ou disciplinaire) si la situation le nécessite. Aucune démarche ne sera réalisée sans l'accord des étudiant.es victimes.

Une campagne de sensibilisation pour libérer la parole

Pour que cette cellule soit utile au plus grand nombre, pour la faire connaître de toutes et tous, l'Université s'est engagée dans une campagne co-construite avec les élu.es étudiant.es, via une campagne d'affichage sur les différents sites de l'Université et diffusée sur les réseaux sociaux.



Contact presse

Sandrine Barberino | Chargée des relations presse | s.barberino@univ-lyon2.fr | 04 78 69 70 49 | 06 43 42 20 06
Michèle Busnel | Directrice de la communication | michele.busnel@univ-lyon2.fr | 04 78 69 71 50 | 07 50 14 49 51